



VIN & SOCIÉTÉ

**Communiqué de presse**

Information, droit à la vente, fiscalité ...

**Partout en France, la filière vitivinicole descend dans la rue**

**Multiplication des interdits : non à la censure !**

**Le 30 octobre 2008, un peu partout sur les terres viticoles de France, la filière vin se mobilisera et descendra dans la rue pour défendre, avec fierté et responsabilité, son droit à exister. Une opération nationale organisée pour ne pas « tomber dans le panneau » des censeurs !**

Le vin pourrait se voir enfin reconnaître l'accès légal à Internet ! Tant mieux : pour beaucoup de petits opérateurs, c'est devenu un moyen de communication vital pour faire connaître leurs produits. Le gouvernement pourrait combler enfin un vide juridique, préjudiciable à tous les professionnels du vin et de l'information. Rappelons qu'en 1991, le législateur n'avait pas pris en compte le média Internet, alors inexistant. La filière réclamait juste une mise à jour de la loi, dans le respect de l'encadrement du Code de santé publique.

**Une opération symbolique pour « ne pas tomber dans le panneau »**

Si l'aboutissement de ses revendications – légitimes – sur internet serait un soulagement pour elle, d'autres interdits, loin d'être levés, menacent la filière vitivinicole française ! C'est pourquoi, elle a unanimement décidé de mener une vaste opération nationale, en recouvrant symboliquement certains panneaux de villes viticoles. Une manière de protester contre la multiplication des interdits et de montrer que la défense du vin est celle d'une culture au cœur de notre patrimoine et de nos terroirs.

***« La filière refuse d'être diabolisée ! Elle refuse de tantôt servir de faire-valoir culturel, gastronomique, économique, et tantôt de servir de bouc émissaire parce que la lutte contre l'alcoolisation excessive et pathologique est en***

*situation d'échec. La réalité, c'est que les politiques de santé ne se sont pas attaquées à l'alcoolisme mais à la lutte contre tous les consommateurs, y compris les plus modérés. Une fois que ces derniers ne seront plus consommateurs du tout et que la filière sera exsangue, qu'aurons-nous fait contre les comportements excessifs et addictifs ? Rien !, s'insurge Marie-Christine Tarby, présidente de Vin et Société. Or, nous sommes attaqués de tous côtés : sur la restriction des lieux de vente, sur la vente au forfait dans les salons ou dans les foires au vin, sur la fiscalité. Et les médias et les créateurs sont dans l'incertitude juridique permanente lorsqu'ils parlent de vin... ».*

Le vin semble ainsi devenir un mot honteux et dangereux puisque toute évocation du sujet peut être requalifiée en publicité. Plusieurs journaux condamnés en ont fait les frais !

### **Une filière responsable, aujourd'hui très fragilisée**

Rappelons que la consommation de vin en France a profondément changé en 50 ans, grâce notamment aux efforts de la filière viticole pour valoriser ses produits au travers des terroirs, des cépages et du goût. Cette consommation a été divisée par 2 en 25 ans ; elle s'est concentrée sur une consommation qualitative et ne concerne pratiquement pas les jeunes. Autrement dit, elle repose sur un modèle de consommation responsable, dont l'équilibre est fragile. Demain, c'est la survie de la viticulture française qui est en jeu. Il faut en avoir conscience.

La filière vitivinicole a fait la preuve de son engagement citoyen, en défendant une consommation plaisir et responsable, conforme aux repères de l'OMS, notamment à travers la création d'un site dédié ([www.vinetsociete.fr](http://www.vinetsociete.fr)), en s'associant largement à la Sécurité Routière dans la lutte contre le non-respect du 0,5g au volant et en oeuvrant pour le dialogue au sein du Conseil de modération et de prévention.

**Contact presse : Evelyn LEROUX 01.45.49.24.97 / 06.84.46.70.19**